

INISOL

FR

Préparateur solaire

UNO/2 200, 300, 400, 500

UNO/1 200, 300, 400, 500



Notice d'utilisation

Sommaire

| | | |
|----------|---|-----------|
| 1 | Introduction | 3 |
| 1.1 | Symboles et abréviations | 3 |
| 1.2 | Généralités | 3 |
| 1.2.1 | Responsabilité du fabricant | 3 |
| 1.2.2 | Responsabilité de l'installateur | 3 |
| 1.2.3 | Responsabilité de l'utilisateur | 3 |
| 1.2.4 | Conformité de conception et de fabrication | 4 |
| 1.2.5 | Conformité électrique / Marquage CE | 4 |
| 2 | Consignes de sécurité et recommandations | 4 |
| 2.1 | Consignes de sécurité | 4 |
| 2.2 | Recommandations | 4 |
| 3 | Description technique | 5 |
| 3.1 | Caractéristiques techniques | 5 |
| 3.1.1 | Préparateur double-serpentin : UNO/2 ... | 5 |
| 3.1.2 | Préparateur électro-solaire : UNO/1 ... | 6 |
| 3.2 | Principaux composants | 8 |
| 4 | Réglage de la température de sortie du préparateur | 9 |
| 4.1 | Programmation et réglage de l'appoint électrique | 9 |
| 4.2 | Réglage du mitigeur thermostatique | 9 |
| 5 | Régulation solaire Diemasol A | 10 |
| 5.1 | Description générale du fonctionnement | 10 |
| 5.2 | Mise en route | 10 |
| 5.3 | Touches de réglage | 11 |
| 5.4 | Code de message de la LED | 11 |
| 5.5 | Canaux d'affichage et paramètres de réglage | 12 |
| 6 | Contrôle et entretien | 16 |
| 6.1 | Installation solaire | 16 |
| 6.2 | Préparateur | 16 |
| 6.2.1 | Anodes en magnésium | 16 |
| 6.2.2 | Soupape ou groupe de sécurité | 16 |
| 6.2.3 | Détartrage | 16 |
| 6.2.4 | Habillage | 16 |
| 6.2.5 | Dispositif de purge | 16 |
| 6.3 | Circuit solaire | 16 |
| | Certificat de garantie | 18 |

1 Introduction

1.1 Symboles et abréviations

Dans cette notice, différents marquages et pictogrammes sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. **De Dietrich Thermique S.A.S** souhaite ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



Danger

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



Avertissement

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



Attention

Signale un risque de dégâts matériels.



Information particulière.



Renvoi


Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

▶ **ECS** : Eau Chaude Sanitaire.

1.2 Généralités

Nous vous félicitons d'avoir choisi un produit **De Dietrich**, un produit de qualité. Nous vous conseillons vivement de lire les instructions suivantes afin de garantir le fonctionnement optimal de votre appareil. Nous sommes persuadés qu'il vous donnera entière satisfaction et répondra à toutes vos attentes.

1.2.1 Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables, ils sont de ce fait livrés avec le marquage  et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ▶ Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- ▶ Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- ▶ Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

1.2.2 Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.

- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- ▶ Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- ▶ Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- ▶ Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.2.3 Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir un fonctionnement optimal de votre appareil, nous vous recommandons vivement de respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- ▶ Se faire expliquer l'installation par l'installateur.

- ▶ Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- ▶ Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

1.2.4 Conformité de conception et de fabrication

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 97 / 23 / CE, article 3, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.

1.2.5 Conformité électrique / Marquage

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes :

- 2006/95/CE Directive Basse Tension

Norme visée : EN 60.335.1.

- 2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique
Normes visées : EN 50.081.1 / EN 50.082.1 / EN 55.014.

2 Consignes de sécurité et recommandations


2.1 Consignes de sécurité

 **Toute intervention sur l'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art et d'après les notices fournies.**


2.2 Recommandations

Faire effectuer un entretien régulier de l'installation pour garantir son bon fonctionnement dans le temps.

Il est indispensable de procéder tous les deux ans à la vérification de l'anode en magnésium du préparateur ainsi qu'au contrôle de la pression de l'installation et du fluide caloporteur.

 **Ne jamais couper le courant de la régulation solaire même lors d'absences prolongées. La régulation protège l'installation contre les surchauffes estivales lorsqu'elle est en fonctionnement.**

Lors d'absences prolongées il est conseillé de baisser la température de consigne du préparateur solaire à 50 °C. Durant les périodes de présence la consigne doit être réglée à 60 °C.

 **Ne jamais vidanger l'installation. Ne pas remplacer ou ajouter de l'eau ou du fluide solaire dans l'installation. Ces opérations doivent être effectuées par un professionnel qualifié.**

 **Ne pas modifier les paramètres de la régulation sans en maîtriser le fonctionnement.**

3 Description technique

3.1 Caractéristiques techniques

3.1.1 Préparateur double-serpentin : UNO/2 ...

| | | UNO/2 200 | UNO/2 300 | UNO/2 400 | UNO/2 500 |
|---|----------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Contenance en eau | litres | 200 | 300 | 395 | 500 |
| Volume d'appoint | litres | 95 | 105 | 165 | 180 |
| Volume solaire | litres | 105 | 195 | 230 | 320 |
| Pression de service max. côté sanitaire | bar | 10 | 10 | 10 | 10 |
| Echangeur chaudière | | | | | |
| Température maximale de service | °C | 90 | 90 | 90 | 90 |
| Pression de service maximale | bar | 10 | 10 | 10 | 10 |
| Capacité en eau | litres | 3.5 | 4.3 | 4.9 | 4.9 |
| Surface d'échange | m ² | 0.52 | 0.65 | 0.72 | 0.72 |
| Perte de charge | kPa | 3.0 | 3.0 | 3.4 | 3.4 |
| Echangeur solaire | | | | | |
| Capacité en eau | litres | 3.8 | 8.1 | 8.1 | 10.3 |
| Surface d'échange | m ² | 0.75 | 1.2 | 1.2 | 1.5 |
| Performances | | | | | |
| Température primaire à 70 °C | | | | | |
| Puissance échangée ^{(1) (3)} | kW | 13.5 | 16 | 17.5 | 17.5 |
| Débit horaire ^{(1) (3)} | l/h | 330 | 390 | 430 | 430 |
| Température primaire à 80 °C | | | | | |
| Puissance échangée ^{(1) (3)} | kW | 17.5 | 21 | 23 | 23 |
| Débit horaire ^{(1) (3)} | l/h | 430 | 515 | 565 | 565 |
| Débit sur 10 minutes ^{(2) (3)} | l/10 min | 170 | 190 | 305 | 325 |
| Température primaire à 90 °C | | | | | |
| Puissance échangée ^{(1) (3)} | kW | 22 | 26 | 29 | 29 |
| Débit horaire ^{(1) (3)} | l/h | 540 | 640 | 712 | 712 |
| Constante de refroidissement Cr * | Wh/24h L.K | 0.20 | 0.20 | 0.19 | 0.15 |

* Uniquement en France / Essai réalisé selon la norme NF D 30-003

(1) Entrée eau froide sanitaire 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire 45 °C - Débit primaire 2 m³/h

(2) Entrée eau froide sanitaire 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire 40 °C - Température de stockage eau chaude sanitaire 65 °C - Débit primaire 2 m³/h

(3) Valeurs mesurées uniquement sur le volume d'appoint

3.1.2 Préparateur électro-solaire : UNO/1 ...

| | | UNO/1 200 | UNO/1 300 | UNO/1 400 | UNO/1 500 |
|---|----------------|------------|------------|------------|------------|
| Contenance en eau | litres | 200 | 300 | 395 | 500 |
| Volume d'appoint | litres | 100 | 145 | 185 | 225 |
| Volume solaire | litres | 100 | 155 | 210 | 275 |
| Pression de service max. côté sanitaire | bar | 10 | 10 | 10 | 10 |
| Echangeur solaire | | | | | |
| Capacité en eau | litres | 3.8 | 8.1 | 8.1 | 10.3 |
| Surface d'échange | m ² | 0.75 | 1.2 | 1.2 | 1.5 |
| Constante de refroidissement Cr * | Wh/24h L · K | 0.23 | 0.20 | 0.19 | 0.15 |
| Appoint électrique en option | | | | | |
| Puissance de l'appoint électrique | kW | 2.2 | 3.0 | 4.5 | 4.5 |
| Temps de réchauffage de 15 à 60 °C | | 2 h 50 min | 3 h 00 min | 2 h 30 min | 3 h 05 min |
| Vecs40 nocturne ^{(1) (3)} Température de stockage eau chaude sanitaire : 55 °C | litres | 160 | 225 | 300 | 415 |
| Vecs40 nocturne + diurne ^{(2) (3)} Température de stockage eau chaude sanitaire : 55 °C | litres | 310 | 425 | 590 | 720 |
| Vecs40 nocturne ^{(1) (3)} Température de stockage eau chaude sanitaire : 60 °C | litres | 185 | 260 | 345 | |
| Vecs40 nocturne + diurne ^{(2) (3)} Température de stockage eau chaude sanitaire : 60 °C | litres | 330 | 460 | 650 | |

* Uniquement en France / Essai réalisé selon la norme NF D 30-003

- (1) Volume d'eau journalier à 40 °C en chauffe uniquement nocturne
Entrée eau froide sanitaire 15 °C
- (2) Volume d'eau journalier à 40 °C en chauffe nocturne + 2 heures en diurne
Entrée eau froide sanitaire 15 °C
- (3) Valeurs mesurées uniquement sur le volume d'appoint

■ Composition des colis systèmes solaires NF CESI INISOL UNO (Uniquement pour la France)

Vérifier la composition du système solaire CESI, conforme aux demandes de la marque NF CESI, à l'aide du tableau ci-dessous. Les références et colis listés doivent apparaître sur la facture du système vendu par l'installateur.

Un système est complet et fonctionnel selon la certification NF CESI si l'ensemble des références du système figure sur la facture.

Le système est composé des éléments suivants :

- Un champ de capteurs avec 1, 2 ou 3 capteurs solaires De Dietrich de type NEO d'une surface de 2.1 m² chacun.

- Un préparateur solaire d'eau chaude sanitaire sur lequel doit être montée une station solaire comprenant un circulateur, un vase d'expansion et une régulation Diemasol A.
- Le fluide solaire qui protège l'installation du gel et de la corrosion.

Le système est livré à l'installateur en deux ensembles, un pack toit comprenant les capteurs, leur système de montage et les raccordements hydrauliques d'une part, et un pack cave comprenant le préparateur, les composants du système et le fluide solaire d'autre part.

| Système CESI | Champ de capteurs | | | Production d'eau chaude sanitaire | | | | Fluide solaire |
|--|--------------------|--------------------------------|---------------------|-----------------------------------|-------------------------------|-----------------|----------------|-------------------------------|
| | Nombre de capteurs | Type de montage | Colis / Référence | Type de préparateur ECS | Colis / Référence | Volume (litres) | Type d'appoint | Colis / Référence |
| INISOL UNO/2 200-2 | 1 | Sur toiture | ER 152 100014074 | UNO/2 200 | ER 148 100014069 | 200 | Chaudière | EG 101 89807794 |
| | 1 | Intégration en toiture (> 20°) | ER 153 100014075 | | | | | |
| | 1 | Intégration en toiture (17°) | ER 230 100014740 | | | | | |
| INISOL UNO/2 200-4 | 2 | Sur toiture | ER 154 100014076 | UNO/2 200 | ER 148 100014069 | 200 | Chaudière | EG 101 89807794 |
| | 2 | Intégration en toiture (> 20°) | ER 155 100014077 | | | | | |
| | 2 | Intégration en toiture (17°) | ER 231 100014741 | | | | | |
| INISOL UNO/2 300-4 | 2 | Sur toiture | ER 154 100014076 | UNO/2 300 | ER 149 100014070 | 300 | Chaudière | EG 101 89807794 |
| | 2 | Intégration en toiture (> 20°) | ER 155 100014077 | | | | | |
| | 2 | Intégration en toiture (17°) | ER 231 100014741 | | | | | |
| INISOL UNO/2 300-4 (Colis complet) | 2 | Sur toiture | ER 140 100014061 | UNO/2 300 | Compris dans le colis complet | 300 | Chaudière | Compris dans le colis complet |
| | 2 | Intégration en toiture (> 20°) | ER 142 100014063 | | | | | |
| INISOL UNO/2 300-6 | 3 | Sur toiture | ER 156 100014078 | UNO/2 300 | ER 149 100014070 | 300 | Chaudière | EG 101 89807794 |
| | 3 | Intégration en toiture (> 20°) | ER 157 100014079 | | | | | |
| | 3 | Intégration en toiture (17°) | ER 232 100014742 | | | | | |

| Système CESI | Champ de capteurs | | | Production d'eau chaude sanitaire | | | | Fluide solaire |
|-----------------------|--------------------|--------------------------------|---------------------|-----------------------------------|---------------------|-----------------|----------------|--------------------|
| | Nombre de capteurs | Type de montage | Colis / Référence | Type de préparateur ECS | Colis / Référence | Volume (litres) | Type d'appoint | |
| INISOL UNO/2 400-4 | 2 | Sur toiture | ER 154 100014076 | UNO/2 400 | ER 150 100014071 | 400 | Chaudière | EG 101 89807794 |
| | 2 | Intégration en toiture (> 20°) | ER 155 100014077 | | | | | |
| | 2 | Intégration en toiture (17°) | ER 231 100014741 | | | | | |
| INISOL UNO/2 400-6 | 3 | Sur toiture | ER 156 100014078 | UNO/2 400 | ER 150 100014071 | 400 | Chaudière | EG 101 89807794 |
| | 3 | Intégration en toiture (> 20°) | ER 157 100014079 | | | | | |
| | 3 | Intégration en toiture (17°) | ER 232 100014742 | | | | | |

3.2 Principaux composants

■ Préparateur solaire

- Cuve en acier émaillé
- Serpentin solaire
- Isolation en mousse de polyuréthane sans CFC
- Habillage extérieur PVC - blanc

■ Station solaire

Le groupe circulateur solaire est composé du groupe de sécurité du circuit solaire, d'un indicateur de pression et de température, ainsi que d'un débitmètre pour visualiser la circulation du fluide solaire entre les panneaux et le préparateur. Un vase d'expansion est raccordé au groupe solaire ; il sert à compenser les dilatations du fluide solaire dont la température varie entre 0 et 150 °C.

■ Régulation Diemasol A

La régulation est le cerveau du système solaire ; elle fait fonctionner le circulateur solaire à vitesse variable selon la différence de température entre le bas du préparateur et les panneaux solaires. La régulation gère la température de consigne (température à atteindre dans le préparateur), les surchauffes et les refroidissements nocturnes. La régulation affiche aussi les différents modes de fonctionnement, les températures dans les capteurs et dans le bas du préparateur, ainsi que les défauts.

4 Réglage de la température de sortie du préparateur

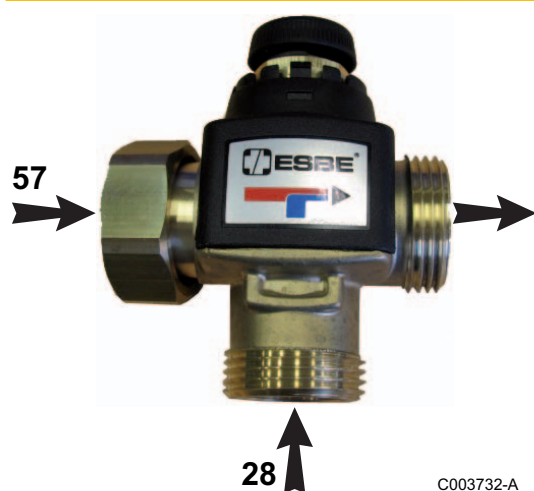
4.1 Programmation et réglage de l'appoint électrique

La température du volume d'eau chauffé par la résistance électrique est réglé par l'installateur lors de la mise en route de l'installation, selon la taille du logement.

A l'aide du programmeur mis en place au niveau du tableau électrique, il est possible d'ajuster le volume d'eau chauffé à 40 °C par la résistance de deux manières :

- ▶ En forçant la chauffe en continu de la résistance (contact heures creuses) pour des besoins imprévus importants.
- ▶ En programmant des temps de chauffe en dehors des périodes d'heures creuses (2 heures maximum selon le volume d'ecs à 40 °C requis) pour palier au manque de soleil en hiver, par exemple. La période de programmation hors heures creuses doit être située de préférence entre 12 h et 18 h.

4.2 Réglage du mitigeur thermostatique



28. Entrée eau froide sanitaire
57. Sortie eau chaude sanitaire du préparateur

Le mitigeur est réglé d'usine pour une température de sortie eau chaude sanitaire de 60 °C (position 6). Pour réduire cette température, retirer le capot du dessus et tourner la molette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. En position 1, la température de sortie est réduite à 35 °C.

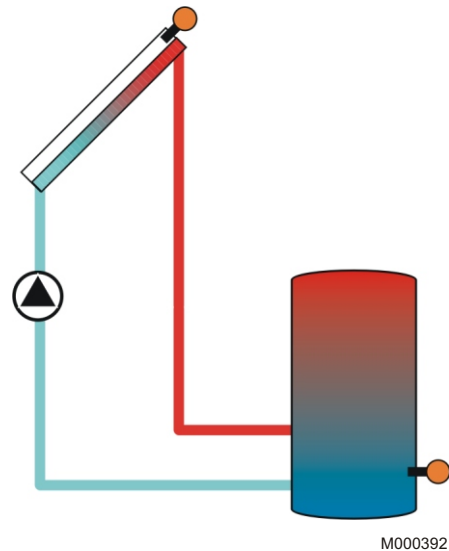
5 Régulation solaire Diemasol A

5.1 Description générale du fonctionnement



En mode automatique, la régulation Diemasol A fonctionne selon les principes de régulation suivants :

- ▶ Le rayonnement solaire réchauffe le fluide caloporteur du capteur. Pour déclencher les processus de régulation, il faut une température minimum de 30 °C au niveau du capteur et un écart de température de 10 K par rapport au préparateur ECS.
- ▶ Dans la phase d'auto-calibrage qui s'ensuit (paramètre de réglage **tu**, réglage d'usine 1 minute) la pompe solaire (relais) fonctionne à plein régime (100 %).
- ▶ Par la suite, le régime de la pompe solaire est calculé de manière dynamique en fonction d'un écart de température de référence (paramètre DT, réglage d'usine 20 K) par rapport à la température du préparateur.
- ▶ Le système charge le préparateur en fonction de la chaleur disponible et s'arrête lorsque la température de consigne du préparateur est atteinte (paramètre de réglage **SX**, réglage d'usine 60 °C).

- ▶ Lorsque la température dans les capteurs atteint la valeur maximale (paramètre de réglage **CX**, réglage d'usine 100 °C), la pompe solaire s'enclenche pour refroidir les capteurs. La pompe fonctionne jusqu'à ce que la température des capteurs soit inférieure de 5 K au paramètre **CX** et/ou que la température de stockage maximum (80 °C) soit atteinte dans le préparateur. Si la température de consigne du préparateur est dépassée, la régulation se met en mode refroidissement. Dès que la température des capteurs redescend sous la température du préparateur, le préparateur est refroidi jusqu'à sa température de consigne. L'installation est ainsi protégée contre les surchauffes et les arrêts répétés, ce qui permet des absences prolongées de l'utilisateur même en période estivale.



5.2 Mise en route

  Si la température dans les capteurs solaires est supérieure à 130 °C, la régulation fonctionne en mode sécurité. Attendre le soir pour la mise en route ou refroidir (couvrir) les capteurs solaires.

Mettre l'appareil sous tension. La régulation entame une phase d'initialisation pendant laquelle la LED clignote en rouge et vert. Une fois l'initialisation terminée, la régulation passe en mode automatique. Les réglages d'usine de ce mode assurent des performances optimales à la plupart des installations.

Si des conditions particulières rendent nécessaire la modification des réglages, il est possible de redéfinir les paramètres de réglage correspondants.



5.3 Touches de réglage

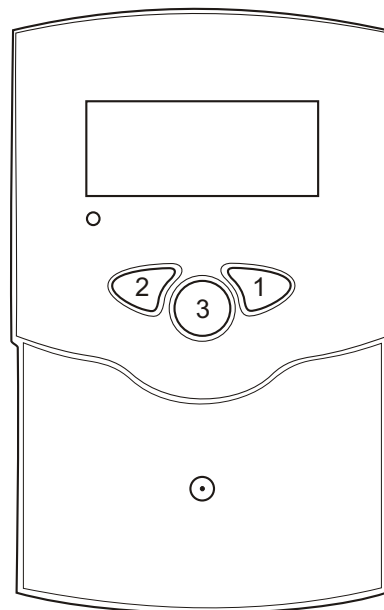
La régulation se commande exclusivement par les 3 touches situées sous l'afficheur.

La touche droite (1) permet de passer au menu suivant ou d'augmenter les valeurs de réglage.

La touche gauche (2) a la fonction inverse.

Les paramètres de réglage s'affichent après les canaux d'affichage. Pour accéder à ces paramètres, il faut maintenir la touche droite enfoncée pendant 2 sec. à partir du paramètre **TC**. Lorsque l'afficheur indique un **paramètre de réglage**, la mention **SET** apparaît. Pour régler la valeur affichée, appuyer sur la touche médiane 3.

1. Sélectionner le canal souhaité avec les touches 1 et 2.
2. Appuyer sur la touche 3 : La mention **SET** clignote.
3. Régler la valeur avec les touches 1 et 2.
4. Appuyer sur la touche 3 : La valeur réglée est mémorisée. La mention **SET** ne clignote plus.



DiemasolA_0004

5.4 Code de message de la LED

■ Vert continu

Le relais pompe est fermé.

Fonctionnement normal de la régulation. Préparateur solaire en fonctionnement. La température du préparateur (paramètre **TS**) augmente.

■ Rouge continu

Le relais pompe est ouvert.

L'installation est arrêtée. Les capteurs solaires ne sont pas assez chauds (paramètre **TC**) pour permettre le fonctionnement.

■ Vert / rouge clignotant

- Phase d'initialisation
- Défaut sonde.
Voir chapitre Défaillance de sonde.
- L'installation est en mode manuel.
Mettre la régulation en mode automatique.
- Dépassement de la température maximum du préparateur.
Le préparateur a atteint la température de consigne et l'installation est en mode sécurité surchauffe ou en mode refroidissement.
- Dépassement de la température maximum des capteurs solaires.
L'installation est en mode sécurité. Elle reste dans cet état tant que la température des capteurs solaires ne redescend pas sous la température maximum.

5.5 Canaux d'affichage et paramètres de réglage

| Canal | Abréviation | Plage | Pas de réglage | Réglage d'usine |
|--|-------------|----------------------|----------------|-----------------|
| Température du capteur | TC | [-50.0 ... 250.0] °C | - | - |
| Température du préparateur | TS | [-50.0 ... 250.0] °C | - | - |
| Quantité de chaleur | kWh | [0 ... 9999] kWh | - | - |
| Régime de la pompe | PC | [0 ... 100] % | - | - |
| Durée d'auto-calibrage | tc | [0 ... 5] minutes | - | - |
| Ecart de température de référence | DT | [10 ... 20] K | 0.1 | 20 |
| Température de consigne du préparateur solaire | SX | [20 ... 80] °C | 0.1 | 60 |
| Température maximum du capteur | CX | [100 ... 125] °C | 0.1 | 100 °C |
| Phase d'auto-calibrage | tu | [1 ... 5] minutes | 1 | 1 |
| Régime minimum de la pompe | PN | [50 ... 100] % | 5 | 50 |
| Fonction capteur solaire tubulaire | FT | [0 ... 1] | 1 | 0 |
| Débit maximum | Fx | [0 ... 20] l/min | 0.1 | 6.7 |
| Mode manuel | MM | [0 ... 2] | 1 | 2 |

*uniquement avec sonde S3 (optionnelle)

| | |
|--|----------------------|
| | Valeurs mesurées |
| | Paramètre de réglage |

i La régulation dispose d'un système de sécurité qui coupe le préparateur ECS au-delà d'une température de 80°C.

■ Canal d'affichage TC - Température du capteur

La valeur **TC** indique en temps réel la température en °C mesurée par la sonde du capteur.

■ Canal d'affichage TS - Température préparateur

La valeur **TS** indique en temps réel la température en °C donnée par la sonde du préparateur d'ECS

■ Canal d'affichage kWh - Quantité de chaleur

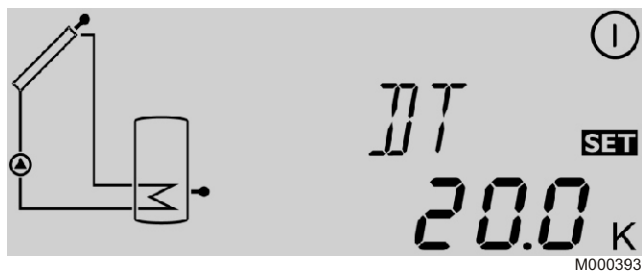
La valeur **kWh** indique en kWh la quantité totale de chaleur produite par l'installation depuis la mise en service de la régulation.

i La quantité de chaleur (valeur kWh) ne peut être utilisée que pour des suivis effectués à titre personnel.

■ Canal d'affichage tc - Durée d'auto-calibrage

La valeur **tc** indique en secondes le temps restant lors de la phase d'auto-calibrage. Pendant la phase d'auto-calibrage, la pompe fonctionne à plein régime (100 %) ; ce n'est qu'après la phase d'auto-calibrage que son régime est régulé.

■ Paramètre de réglage DT - Ecart de température de référence



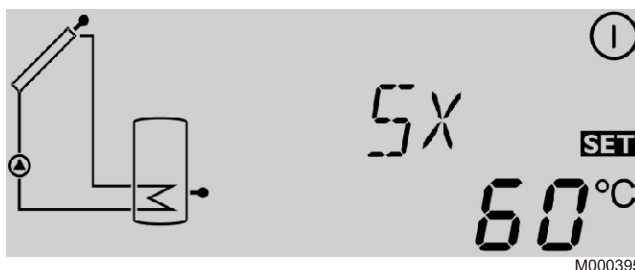
Plage de réglage : 10 ... 20 K

Réglage d'usine : 20 K

- i** Différence de température d'enclenchement : Valeur non paramétrable 10 K
- Différence de température de déclenchement : Valeur non paramétrable 5 K

La régulation enregistre la température mesurée par les sondes S1 (TC) et S2 (TS) et compare l'écart de température résultant à la différence de température d'enclenchement prédéfinie à 10 K. La régulation s'enclenche lorsque l'écart de température ΔT est égal ou supérieur à la valeur de consigne prédéfinie. L'afficheur indique ① . La LED passe au vert. Lorsque la valeur tombe en deçà de la différence de température de déclenchement prédéfinie à 5 K, la régulation se coupe. Pour produire le plus rapidement possible de l'eau chaude à une température élevée mais utilisable, la régulation s'efforce d'atteindre un écart de température de 20 K (réglage d'usine) entre le capteur et le préparateur ECS. Elle utilise à cette fin une régulation de régime dynamique.

■ Paramètre de réglage SX - Température de consigne du préparateur solaire



Plage de réglage : 20 ... 80 °C

Réglage d'usine : 60 °C

- i** Température limite du préparateur (sécurité surchauffe) : Valeur non paramétrable 80 °C

La consigne **Sx** est la température souhaitée pour le préparateur solaire.

En cas de dépassement de la température de consigne du préparateur, la charge du préparateur est interrompue, ce qui évite les dommages liés à la surchauffe. L'afficheur indique Δ et \star (clignotant) et la LED passe au rouge / vert clignotant.

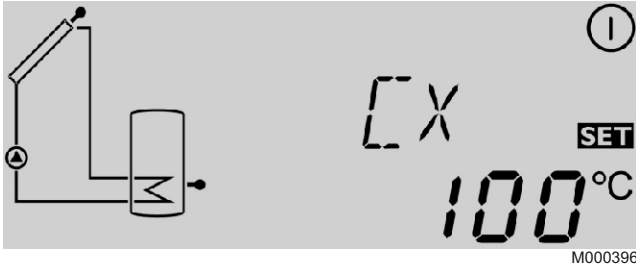
Plus la température de consigne du préparateur est élevée, plus l'énergie stockée est importante. Le réglage à 60 ... 75 °C convient pour une utilisation normale avec des puisages journaliers.

En cas d'absence prolongée (week-end, vacances) :

- Réduire la température du préparateur à 50 °C
- Arrêter l'appoint (chaudière ou résistance électrique)

L'installation est ainsi protégée des surchauffes et la longévité du fluide caloporteur est préservée.

■ Paramètre de réglage CX - Température maximum du capteur



Plage de réglage : 100 ... 125 °C
Réglage d'usine : 100 °C

i Température limite du capteur (sécurité surchauffe) : Valeur non paramétrable : 130 °C.

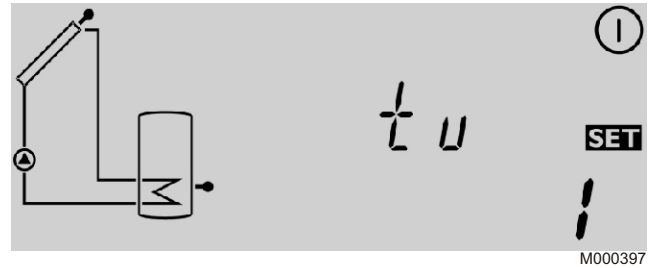
Si la température du capteur augmente au-delà de sa température maximum **CX** alors que le circuit solaire est à l'arrêt (température de consigne du préparateur atteinte), la pompe solaire (R1) s'enclenche et refroidit le capteur (refroidissement du système). Dans ces conditions, la température du préparateur augmente, mais elle est limitée à 80 °C (coupure de sécurité).

Si le préparateur atteint la température maximum de 80 °C (coupure de sécurité), la régulation met la pompe solaire à l'arrêt.

i Les capteurs peuvent atteindre une température de 160 ... 200 °C, ce qui est normal pour une installation solaire.

La fonction de refroidissement permet un délestage thermique ; l'installation reste ainsi opérationnelle plus longtemps pendant les chaleurs estivales. Au départ d'usine, la température maximum du capteur est pré-réglée à 100 °C ; il est cependant possible de la modifier dans une plage de 100 ... 125 °C. En cas de dépassement de la température maximum du capteur, l'afficheur indique \odot , \triangle et \star (clignotant) et la LED passe au rouge/vert clignotant.

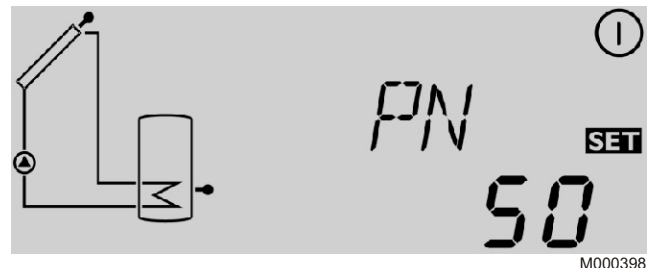
■ Paramètre de réglage tu - Phase d'auto-calibrage



Plage de réglage : 1 ... 5 minutes
Réglage d'usine : 1 minutes

Lorsque le capteur solaire atteint une température minimum de 30 °C et un écart de température prédéfini de 10 K avec la température du préparateur, la régulation enclenche la pompe de circulation solaire à plein régime pour la durée définie par le paramètre **tu**. Pendant cette phase, les bulles d'air éventuellement présentes dans les capteurs solaires ou les tubes sont évacuées vers la station solaire complète grâce à la vitesse de circulation élevée dans les tubes et éliminées par le système Airstop (dégazeur à purge manuelle). Après cette phase, la régulation passe en mode "matched flow". La durée d'auto-calibrage restante s'affiche au niveau du paramètre **tc**.

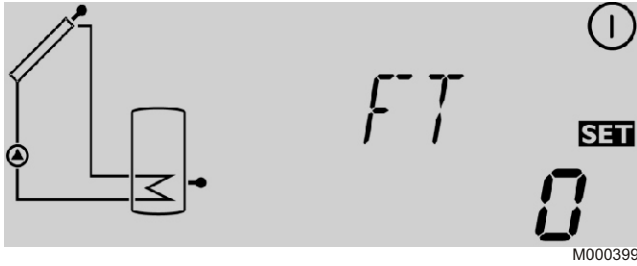
■ Paramètre de réglage PN - Régime minimum de la pompe



Plage de réglage : 50 ... 100%
Réglage d'usine : 50%

Le paramètre de réglage PN permet de définir une valeur minimum pour le régime de la pompe du circuit solaire en sortie de relais R1. Plus le régime de la pompe est faible plus son débit est faible.

■ Paramètre de réglage FT - Fonction capteur solaire tubulaire



M000399

Plage de réglage : 0/1
 Réglage d'usine : 0
 0 : non
 1 : oui

Si la régulation détecte une hausse de température du capteur de 2 K par rapport à la dernière mesure, la pompe solaire se met en marche à plein régime pendant 30 secondes pour mesurer la température moyenne actuelle.

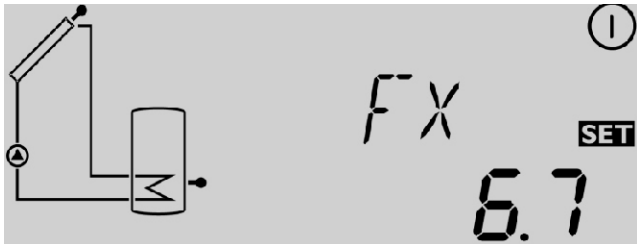
La température mesurée ainsi devient la nouvelle température de référence.

Si la température mesurée (nouvelle référence) augmente à son tour de 2 K, la pompe solaire se remet en marche pour 30 secondes.

Si pendant le fonctionnement de la pompe solaire ou pendant l'arrêt de l'installation, la différence de température entre le capteur et le préparateur dépasse la différence de température d'enclenchement, la régulation se met automatiquement en mode charge solaire.

Si la température du capteur descend de 2 K pendant l'arrêt de l'installation la température d'enclenchement du capteur solaire tubulaire est reconsidérée.

■ Paramètre de réglage Fx - Débit maximum



M000400

Plage de réglage : 0 ... 20 l/min
 Réglage d'usine : 6.7

Pour que la régulation puisse calculer la quantité de chaleur produite par l'installation (paramètre kWh), renseigner le paramètre **Fx**. Le paramètre **Fx** est égal au débit en l/min dans le circuit solaire. Déterminer la valeur **Fx** à l'aide des tableaux ci-après, selon la configuration de l'installation et le nombre ou la surface des capteurs. Lorsque le débit est renseigné de manière incorrecte, l'affichage kWh sera également incorrect.

i La quantité de chaleur (valeur kWh) ne peut être utilisée que pour des suivis effectués à titre personnel.

| Capteurs solaires plans | | | | |
|-------------------------|------------------------|--------------------|-----------|-------------|
| Montage des capteurs | Surface m ² | Nombre de capteurs | Débit l/h | Débit l/min |
| | 3 ... 5 | 1 ou 2 | 400 | 6.7 |
| | 6 ... 8 | 3 ou 4 | 300 | 5 |

| Capteurs solaires tubulaires | | |
|------------------------------|-----------|-------------|
| Nombre de capteurs | Débit l/h | Débit l/min |
| Minimum : 1x4 | 820 | 13.7 |
| 1x5 | 750 | 12.5 |
| 1x6 | 680 | 11.4 |

■ Paramètre de réglage MM - Mode de fonctionnement



M000401

Plage de réglage : 0 ... 2
 Réglage d'usine : 2


Pour les interventions de contrôle et de maintenance, sélectionner manuellement le mode de fonctionnement de la régulation. Pour sélectionner le mode de fonctionnement de la régulation, renseigner le paramètre MM d'après le tableau ci-après.

| MM | R1 | LED |
|----|-------------|-------------------------|
| 0 | Ouvert | Vert / rouge clignotant |
| 1 | Fermé | Vert / rouge clignotant |
| 2 | automatique | automatique |

6 Contrôle et entretien

6.1 Installation solaire

Nous vous recommandons de souscrire un contrat d'entretien prévoyant tous les ans ou tous les deux ans un contrôle de niveau du fluide, de la protection antigel, de la pression de l'installation, de son étanchéité et de son fonctionnement général.

 **Il est impératif de vidanger le circuit solaire avant toute intervention.**

6.2 Préparateur

6.2.1 Anodes en magnésium

L'anode en magnésium doit être vérifiée au moins tous les 2 ans par un professionnel qualifié.

6.2.2 Soupape ou groupe de sécurité

Faire vérifier l'état de l'anode au bout de la première année. L'anode en magnésium doit être vérifiée au moins tous les 2 ans par un professionnel qualifié.

6.2.3 Détartrage

Dans les régions où l'eau est calcaire, il est recommandé de demander à l'installateur d'effectuer annuellement un **détartrage** de l'échangeur du préparateur ECS afin d'en préserver les performances.

6.2.4 Habillage

L'habillage du préparateur ECS peut être nettoyé à l'eau savonneuse.


6.2.5 Dispositif de purge

Si le dispositif de purge est inutilisé, l'installateur doit contrôler l'étanchéité du raccord de purge supérieur.

6.3 Circuit solaire

Pour vérifier le fonctionnement du solaire, consulter l'affichage de la régulation. Le voyant rouge fixe par beau temps indique un dysfonctionnement.

La pression dans le circuit solaire peut être vérifiée sur le manomètre de la station solaire. Si la pression indiquée est inférieure à 0.5 bar, appeler l'installateur.

 **N'intervenir en aucun cas soi-même sur le circuit solaire. Ne jamais manipuler soi-même la soupape de sécurité.**

Garanties

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée. Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement. Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

■ Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié). Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport. Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité. Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

■ France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

■ Pologne

Les conditions de garantie sont indiquées sur la carte de garantie.

■ Suisse

L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise nos produits.

■ Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

■ Italie

La durée de notre garantie est indiquée sur le certificat livré avec l'appareil.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que les opérations d'installation et d'entretien soient réalisées respectivement par un professionnel qualifié et par une société de service après vente).

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

■ Russie

Les dispositions qui précèdent n'excluent en rien les droits du consommateur, qui sont garantis par la loi de la Fédération de Russie au sujet des vices cachés.

Les conditions de garantie et les conditions d'application de la garantie sont indiquées sur le bon de garantie.

La garantie ne s'applique pas pour le remplacement ou la réparation de pièces d'usure suite à une utilisation normale. Parmi ces pièces, on compte les thermocouples, les gicleurs, les systèmes de contrôle et d'allumage de la flamme, les fusibles, les joints.

■ Turquie

En conformité avec la législation et la réglementation, la durée de vie du produit pour cet appareil est de 10 ans. Durant cette période, le fabricant et/ou le distributeur est tenu de fournir le service après-vente et les pièces de rechange.

■ Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Certificat de garantie

Date d'achat :

Cachet du revendeur :

Nom et adresse de l'acquéreur :

.....

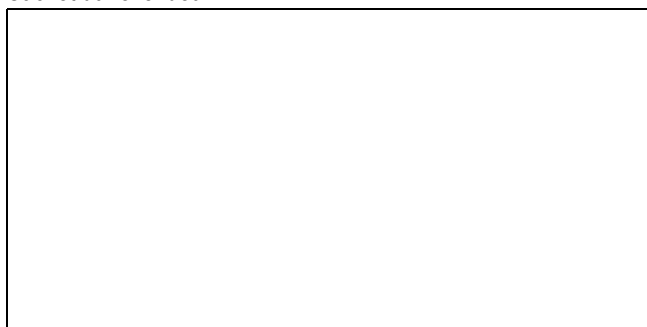
.....

.....

.....

.....

Tél. :



Informations concernant l'appareil (à relever sur la plaquette signalétique) :

Modèle :

Numéro de série :

DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S**www.dedietrich-thermique.fr**

Direction des Ventes France
57, rue de la Gare
F- 67580 MERTZWILLER
☎ +33 (0)3 88 80 27 00
✉ +33 (0)3 88 80 27 99

DE DIETRICH REMEHA GmbH**www.dedietrich-remeha.de**

Rheiner Strasse 151
D- 48282 EMSDETTEN
☎ +49 (0)25 72 / 23-5
✉ +49 (0)25 72 / 23-102
info@dedietrich.de

NEUBERG S.A.**www.dedietrich-heating.com**

39 rue Jacques Stas
L- 2010 LUXEMBOURG
☎ +352 (0)2 401 401

VAN MARCKE**www.vanmarcke.be**

Weggevoerdenlaan 5
B- 8500 KORTRIJK
☎ +32 (0)56/23 75 11

DE DIETRICH**www.dedietrich-otoplenie.ru**

129164, Россия, г. Москва
Зубарев переулок, д. 15/1
Бизнес-центр «Чайка Плаза»,
офис 309
☎ +7 (495) 221-31-51
dedietrich@nnt.ru

DE DIETRICH**www.dedietrich-heating.com**

Room 512, Tower A, Kelun Building
12A Guanghua Rd, Chaoyang District
C-100020 BEIJING
☎ +86 (0)106.581.4017
+86 (0)106.581.4018
+86 (0)106.581.7056
✉ +86 (0)106.581.4019
contactBJ@dedietrich.com.cn

ÖAG AG**www.oaag.at**

Schemmelstrasse 66-70
A-1110 WIEN
☎ +43 (0)50406 - 61624
✉ +43 (0)50406 - 61569
dedietrich@oaag.at

WALTER MEIER (Klima Schweiz) AG**www.waltermeier.com**

Bahnstrasse 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
+41 (0) 44 806 44 24
Serviceline +41 (0)8 00 846 846
✉ +41 (0) 44 806 44 25
ch.klima@waltermeier.com

WALTER MEIER (Climat Suisse) SA**www.waltermeier.com**

Z.I. de la Veyre B, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1
☎ +41 (0) 21 943 02 22
Serviceline +41 (0)8 00 846 846
✉ +41 (0) 21 943 02 33
ch.climat@waltermeier.com

DUEDI S.r.l.**www.duediclima.it**

Distributore Ufficiale Esclusivo
De Dietrich-Thermique Italia
Via Passatore, 12 - 12010
San Defendente di Cervasca
CUNEO
☎ +39 0171 857170
✉ +39 0171 687875
info@duediclima.it

DE DIETRICH THERMIQUE Iberia S.L.U.**www.dedietrich-calefaccion.es**

Av. Príncep d'Astúries 43-45
08012 BARCELONA
☎ +34 932 920 520
✉ +34 932 184 709

AD001-AG

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

Sous réserve de modifications.

06/02/12



300024527-001-B

De Dietrich

DE DIETRICH THERMIQUE

57, rue de la Gare F- 67580 MERTZWILLER - BP 30